

Ablon-sur-Seine

Alfortville

Arcueil

Athis-Mons

Boissy-Saint-Léger

Bonneuil-sur-Marne

Bry-sur-Marne

Cachan

Champigny-sur-Marne

Charenton-le-Pont

Chennevières-sur-Marne

Chevilly-Larue

Choisy-le-Roi

Créteil

Fontenay-sous-Bois

Fresnes

Gentilly

L'Haÿ-les-Roses

Ivry-sur-Seine

Joinville-le-Pont

Juvisy-sur-Orge

Le Kremlin-Bicêtre

Limeil-Brévannes

Maisons-Alfort

Mandres-les-Roses

Marolles-en-Brie

Morangis

Nogent-sur-Marne

Noiseau

Orly

Ormesson-sur-Marne

Paray-Vieille-Poste

Périgny

Le Perreux-sur-Marne

Le Plessis-Trévisé

La Queue-en-Brie

Rungis

Saint-Mandé

Saint-Maur-des-Fossés

Saint-Maurice

Santeney

Sucy-en-Brie

Savigny-sur-Orge

Thiais

Valenton

Villecresnes

Villejuif

Viry-Chatillon

Villeneuve-le-Roi

Villeneuve-Saint-Georges

Villiers-sur-Marne

Vincennes

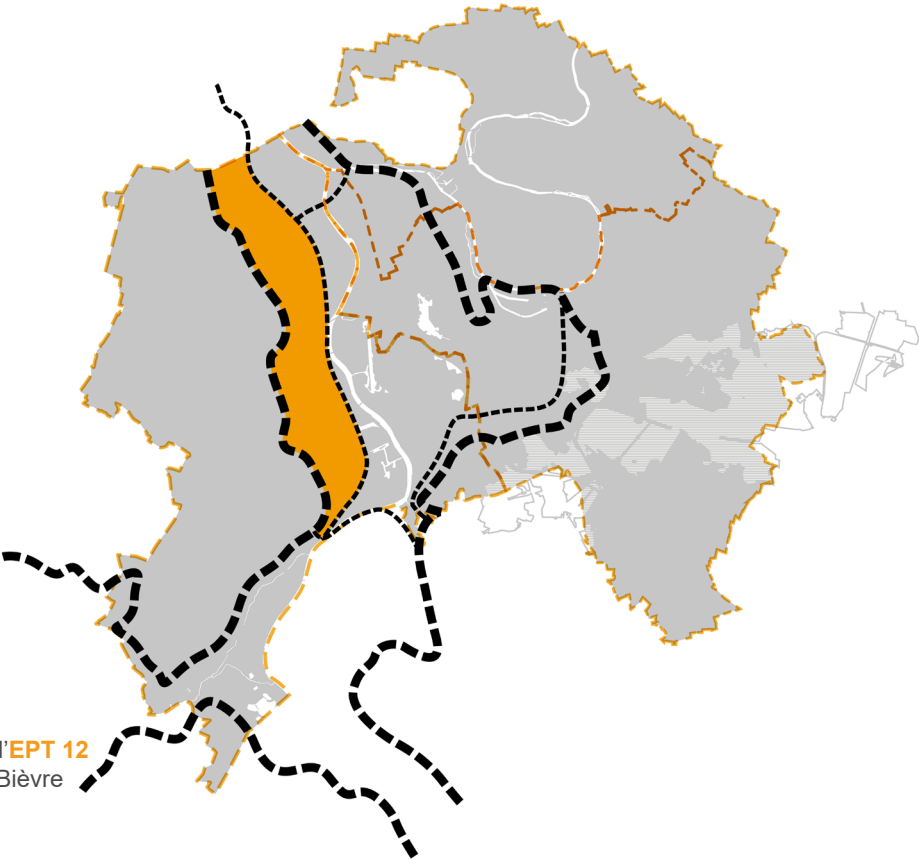
Vitry-sur-Seine

Fascicule 06.3.3

Les coteaux de la Seine

Les coteaux de la Seine en rive gauche se déroulent parallèlement au fleuve. Ils constituent l'interface entre le plateau de Longboyau et la plaine centrale. Ses pentes sont particulièrement marquées au nord (Ivry-sur-Seine) et au sud (Ablon-sur-Seine).

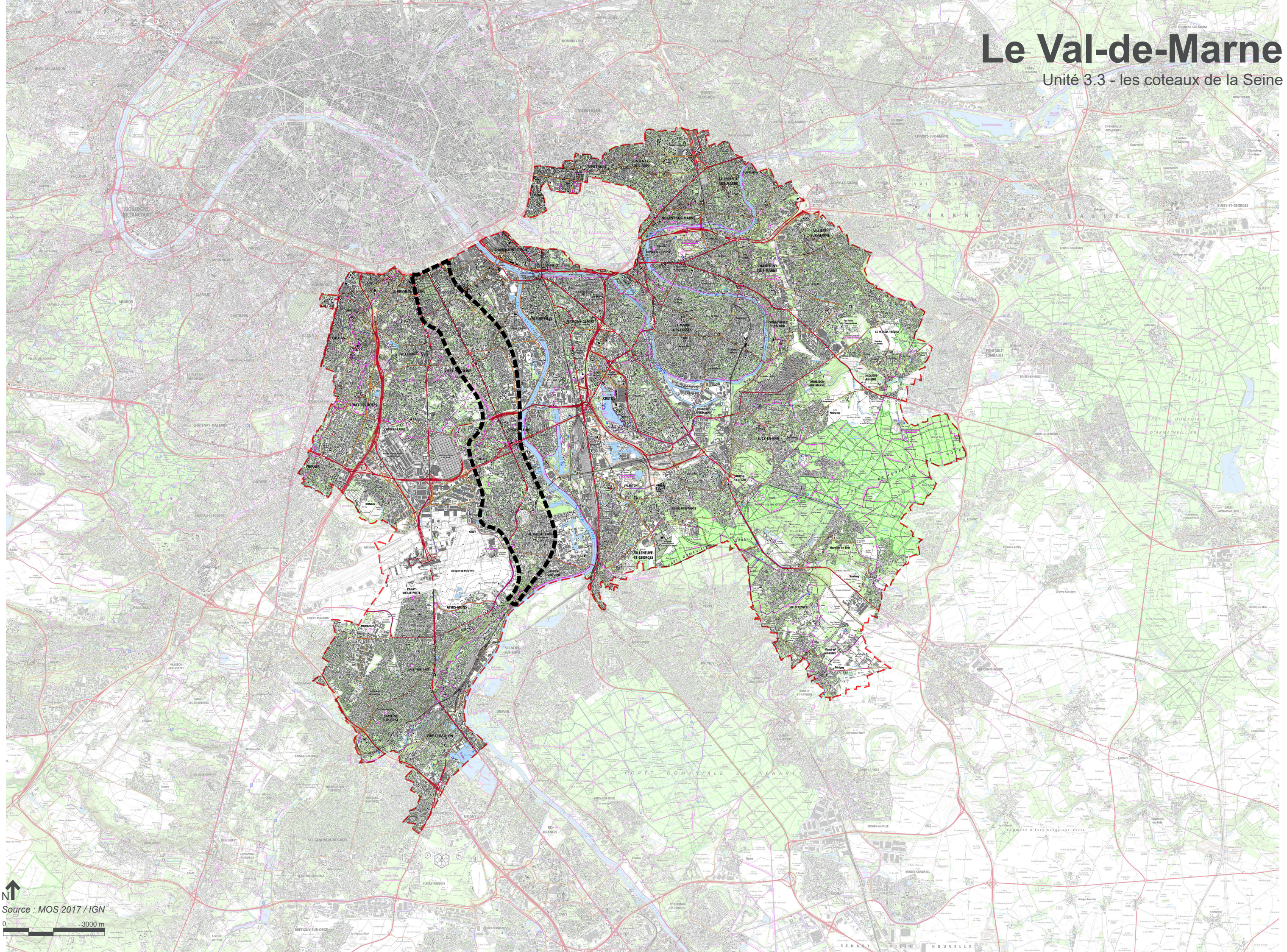
Les cœurs de village anciens se sont installés quant à eux en rebord de plateau ou en pied de coteau à l'abri des inondations, pour profiter d'une exposition et capter l'eau des sources. Des versants agricoles productifs, il ne reste aujourd'hui que la trame des anciens vignobles et vergers qui transparait encore dans le parcellaire en lanière des pavillons et dans les tracés irréguliers des aciens bourgs (Orly, Villeneuve-le-Roi). Les villages implantés sur les pentes se sont développés le long des grands axes historiques et la ville de Choisy-le-Roi à la particularité d'être implantée de part et d'autre de la Seine.



11 communes sur l'EPT 12
Grand-Orly Seine Bièvre

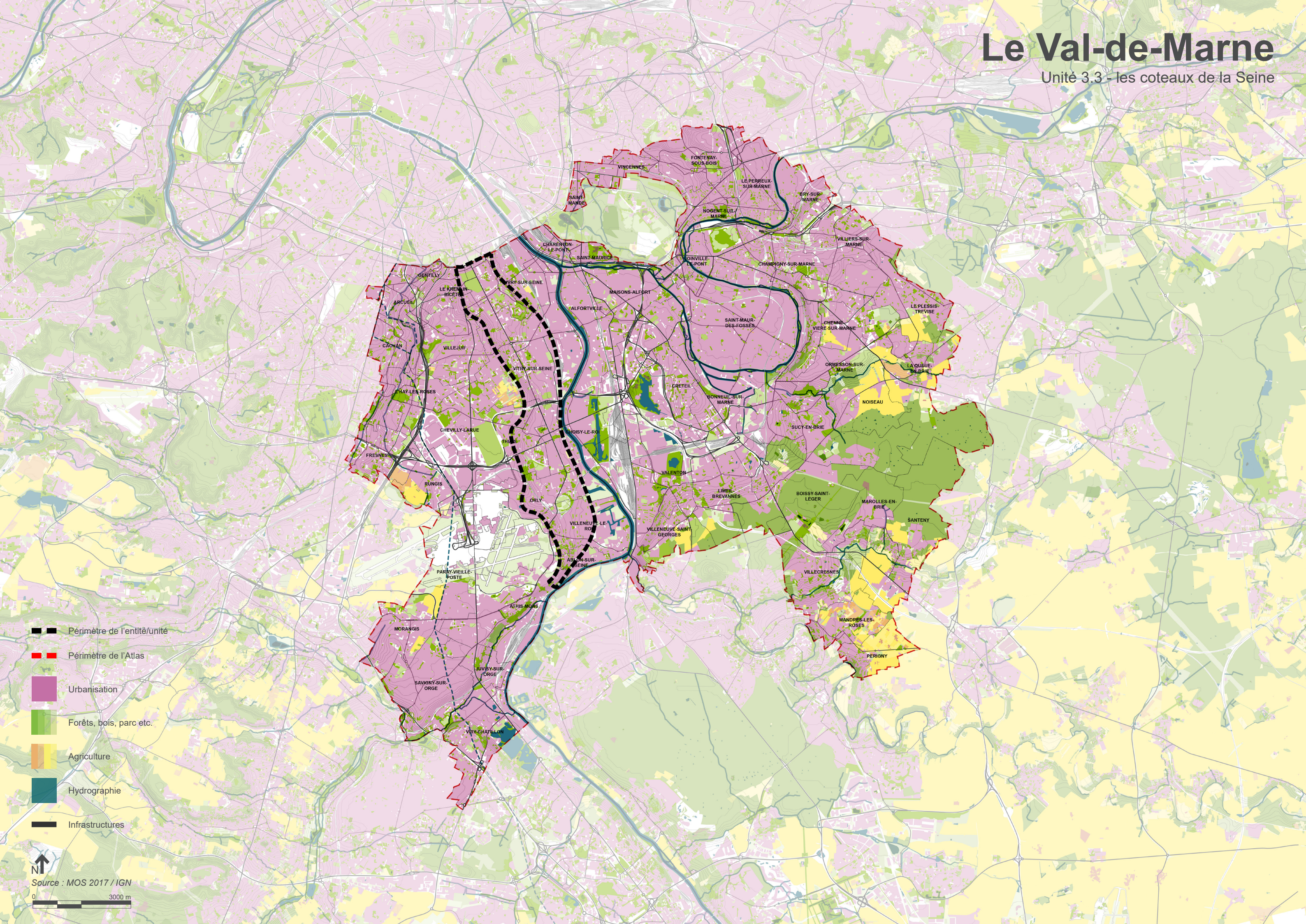
Le Val-de-Marne

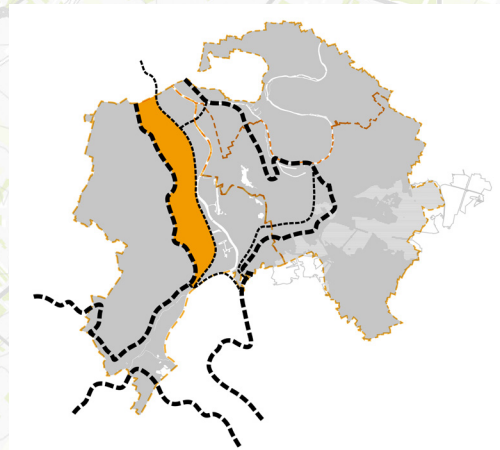
Unité 3.3 - les coteaux de la Seine



Le Val-de-Marne

Unité 3.3 - les coteaux de la Seine





Synthèse des enjeux

Un récit commun et fédérateur autour de la D5
Une nature diffuse de proximité dans le cadre de vie, garante d'une biodiversité
dans la ville et d'un paysage de coteau jardiné
Un dispositif géographique identitaire

- Périètre de l'Atlas
- Périètre unité
- Axe structurant
- ⊙ Grand Paris Express
- Maillage vert structurant
- Maillage vert secondaire
- Diffusion de la trame verte
- Coulée verte, aqueducs
- ||| Basculement topographie



Source : MOS 2017 / IGN

0 1500 m



Unité 3.3

Les coteaux de la Seine



Quartiers pavillonnaires
jardinés de formes
diverses en balcon sur
la plaine centrale
de la Seine

Espace de respiration
composé du stade
Alain Mimoun
et de jardins partagés

Parc de l'Oiseau,
espace ludique et de
rencontre associé à la
rénovation urbaine

Axe historique
de la D5,
recomposition et
transformation en
boulevard urbain

Parc de la mairie,
espace paysager
témoin du passé
royal de la ville

Lignes ferroviaires
et franges industrielles
qui isolent le lit de la
Seine

Plaine centrale
de la Seine

Implantation historique
de Choisy-le-Roi,
quartier sur dalle à
proximité de la Seine

Quartier de grands
ensemble en
cours de mutation
(renouvellement
urbain)

Parc Jean-Mermoz,
espace de nature et
de loisir associé à la
rénovation urbaine

Bois des Roses,
ponctuation paysagère
et arboré du coteau

Parc des sports du
Grand Godet, plaine de jeu
isolé dans la ville qui donne à
voir l'horizon

Plateau de
Lonboyau

